

De bac moins 3 à bac plus 3 : le sens de la professionnalisation des filières, au vu des parcours et de l'insertion

*Philippe Lemistre**

1. Introduction : Professionnalisation des filières et parcours de formation initiale

Dans le cadre d'une expansion scolaire qui s'inscrit dans les objectifs 80 % de bacheliers et 50 % de diplômés du supérieur par classe d'âge¹, le ministère affiche une nouvelle ambition de « bac moins 3 à bac plus trois » pour établir « un continuum de formation articulant les trois années qui précèdent et les trois années qui suivent le baccalauréat » (circulaire MEN-MESR n°2013-2012 du 18/06/2013)². Pour maintenir l'égalité des chances, il faut alors permettre à tous, quel que soit le parcours jusqu'au bac et le type de bac, d'accéder à l'enseignement supérieur dans la filière qui lui est la plus adaptée (Korolitski et Lichtenberger, 2012). Pour adapter l'offre à l'ensemble des publics et permettre au plus grand nombre d'accéder à l'enseignement supérieur la création de filières professionnelles ou de diplômes semble essentielle, de même faciliter le passage d'une filière générale à une filière professionnalisée et inversement.

Dans ce contexte, en établissant à partir d'une enquête (2013) du CEREQ un état des lieux des parcours d'études et de l'insertion de bac moins trois à bac plus trois des sortants du système éducatif de 2010, l'objectif de la communication est d'interroger les enjeux de la politique éducative « De bac moins 3 à bac plus 3 », en regard du degré de professionnalisation des parcours. Un parcours sera caractérisé par le type de troisième (pro, techno, générale), le ou les diplômes qui jalonnent le parcours et le diplôme ou niveau de diplôme final atteint. La professionnalisation du parcours dépend de chacun de ces éléments selon qu'il s'inscrive dans une filière professionnalisée au sens « institutionnel ». Par exemple, un jeune qui aura effectué un parcours avec des diplômes professionnels successifs, pour aboutir à un diplôme ou niveau final lui-même professionnalisé aura connu un parcours très professionnalisé, tel que 3^e techno. CAP-BEP- Bac techno – DUT - Licence pro. Inversement pour un jeune qui n'aura connu que des filières générales.

La professionnalisation est néanmoins une notion polysémique (Rose, 2014 ; Lemistre, 2015), et l'on peut considérer que tous les diplômes et filières sont professionnalisés à un degré plus ou moins important, y compris ceux de filières classifiées générales à certains niveaux, telle que la licence de droit, par exemple. Pour autant, les filières dites professionnelles sont clairement identifiées par les institutions de la 3^e pro au Master pro en passant par les bac pro, technos, les BTS, DUT, les licences pros, etc. C'est donc une définition restrictive qui correspond à une acception « institutionnelle » et commune de la professionnalisation. Dans cette perspective, un diplôme professionnel a pour caractéristique de préparer spécifiquement à un champ d'activité correspondant à une spécialité de

* CEREQ et CERTOP - UMR 5044 Université Toulouse 2 et CNRS

¹ 80 % de bacheliers : objectif pour 2000 loi du 10 juillet 1989 – 50 % de diplômés du supérieur par classe d'âge : objectif pour 2015 loi du 23 avril 2005. Actuellement, respectivement 77 % et 44 %.

² Le lecteur trouvera dans le panégyrique d'un futur « bac moins trois à bac plus trois » de Yves Lichtenberger et Jean-Pierre Korolitski (2012) une excellente synthèse de tous les arguments qui justifient cette évolution d'un point de vue qui nous semble celui de l'institution en France.

formation, plus ou moins spécifique selon les diplômes. Cela ne signifie pas que pour les jeunes qui obtiennent ces diplômes, il n'y ait pas de possibilités de travailler en dehors de la spécialité de formation. C'est d'ailleurs largement le cas à tous les niveaux de formation (Giret et Lopez, 2015), sans que cela soit nécessairement pénalisant pour l'insertion (Bruyère et Lemistre, 2010).

La professionnalisation des filières est par ailleurs un outil de pilotage public local (au niveau régional pour les diplômes nationaux jusqu'au BTS, hors universités et écoles), ou national (habilitation des licences et master pro notamment). L'objectif est d'ouvrir des filières là où il y a des besoins sur le marché du travail, quand bien même tous les jeunes futurs diplômés de ces filières ne feront pas le choix de travailler dans leur spécialité de formation.

Professionnaliser les parcours c'est donc permettre de mieux répondre aux besoins du système productif. Toutefois, la création de filières et de spécialités de formation va de pair avec une sélectivité accrue des publics. Chacun souhaite s'orienter vers les filières les plus valorisées sur le marché du travail, que ce soit en termes de salaire ou de prestige des fonctions potentiellement exercées. La sélectivité conduit nécessairement à exclure certains jeunes des filières les plus prestigieuses. Si le système éducatif est parfaitement méritocratique et égalitaire entre tous, compte tenu des dotations économiques et culturelles initiales notamment, il permet alors à chacun d'optimiser son orientation. On le sait, ce n'est pas le cas. Le système est biaisé par les dotations initiales et des stratégies parentales, d'autant plus efficaces que les parents appartiennent aux classes les plus favorisées. C'est pour contrer ces différenciations sociales que le collège unique avait été créé en France, par exemple. La création de filières est susceptible en effet de participer de la reproduction sociale. Comme le suggère Pierre Bourdieu, c'est un procédé commode qu'il pointe dans les années 60 pour le secondaire. La multiplication des filières brouillerait les cartes sans jamais être amenée à les redistribuer : « ... *jouant des erreurs de perception que favorise la floraison anarchique des filières et des titres à la fois relativement insubstituables et subtilement hiérarchisés* » (Bourdieu, 1979). Cette analyse appliquée à l'enseignement secondaire peut être transposée à l'enseignement supérieur. C'est la démocratisation ségrégative appliquée au supérieur (Merle, 2012). Cette notion met en évidence ce que peut masquer la démocratisation quantitative ou supposée uniforme, au sens d'une augmentation généralisée des niveaux d'éducation qui en réalité masque des logiques internes à chaque niveau. Dans ce domaine, en regard des filières professionnelles, les logiques seraient inverses pour le secondaire et le supérieur. De manière caricaturale, alors que la voie professionnelle est considérée comme peu noble dans le second degré, ce sont les diplômés les moins professionnels qui sont aujourd'hui supposés comme les moins valorisés dans l'enseignement supérieur. Une formation peu valorisée est susceptible d'être peu propice à la poursuite d'études (notamment vers les voies « nobles » du supérieur pour le secondaire), ou peu protectrice contre le chômage et toutes les formes de déclassement à l'entrée sur le marché du travail. Elle est donc peu valorisée dans le système éducatif ou sur le marché du travail et souvent les deux.

La ségrégation associée à chaque filière est souvent saisie sur le marché du travail par la valorisation du diplôme ou niveau final atteint, et dans le système éducatif par l'accès à un certain niveau certifié ou non dans une filière donnée. Cela ne suffit pas à rendre compte d'un processus de différenciation résultant de l'ensemble du parcours d'études. Ainsi, la démocratisation ségrégative est saisie ici par le parcours et la filière, étant entendu que dans une même filière le parcours pourra conduire à des diplômes valorisés différemment, car de spécialités distinctes. Ce n'est pas ce dernier aspect qui est analysé ici. Il s'agit de clarifier la valorisation des parcours selon leur nature plus ou moins professionnalisée.

Le souhait d'un continuum de bac moins 3 à bac plus trois est formulé, comme cela été invoqué plus haut, notamment pour contrecarrer la ségrégation associée aux parcours. Est-ce qu'un tel objectif est toujours réaliste au vu de l'état des lieux ? C'est à cette question que nous apporterons quelques éléments d'analyse in fine, après avoir identifié les trajectoires et leur logique, puis le lien à l'origine sociale, et enfin au marché du travail trois ans après la sortie du système éducatif.

2. Trajectoires individuelles et origine sociale

La communication s'appuie sur l'exploitation de la dernière enquête sur CEREQ (2013) qui permet à la fois de saisir les parcours d'études par filières de bac moins trois à bac plus trois, et la situation sur le marché du travail (chômage, déclassement), trois ans après la sortie du système éducatif de la génération des sortants de 2010. La typologie établie (descriptive) permet, pour l'ensemble de la génération, de saisir les parcours à un niveau relativement agrégé contraints par les effectifs de 33 547 jeunes représentatifs de 707 944 sortants en 2010.

69 trajectoires ont été construites à partir des diplômes successifs déclarés par les individus. Elles regroupent les 309 trajectoires différentes identifiées. Les regroupements sont effectués en fonction des effectifs (non pondérés) en fixant le seuil minimal à 30 qui ne concerne que quelques cas isolés qui ne peuvent être regroupés (les non-diplômés d'écoles et de licence pro par exemple), le seuil minimal au-delà de ces cas étant 100 individus. Le type de 3e et les diplômes successifs identifiés sont les seuls professionnels, la filière générale caractérisant les autres parcours, sans citer nécessairement les diplômes successifs par exemple un master parcours général sous-entend a minima : 3e bac général et licence générale avant le Master.

Nous avons fait le choix de conserver l'intégralité de la génération, sans supprimer les inactifs et les reprises d'études au-delà de 1 an (la notion de sortant exclut les reprises d'études l'année suivant l'enquête, mais pas au-delà). Pour le premier point, il s'agit de ne pas négliger le « halo du chômage », auquel participe aussi le second aspect, les études sur les décrocheurs ayant montré que certaines reprises d'études sont du chômage déguisé.

Dans les modèles toutes choses égales par ailleurs, seules les trajectoires ont été mobilisées et pas d'autres variables tels le genre, le retard en 6e, au bac ou au-delà, les expériences (en cours d'études et au cours des trois premières années de vie active), les variables géographiques, etc. En effet, toutes ces variables sont liées, et les juxtaposer masque certaines propriétés des trajectoires. Surtout, les autres variables ont des effets directs et indirects. Par exemple, le genre à un effet moyen sur le salaire, mais aussi un effet indirect sur la probabilité d'accéder à chaque trajectoire. Ces deux éléments devraient être pris simultanément en compte pour que l'évaluation de l'effet direct du genre ne soit pas faussée par son effet indirect. C'est ce type d'interaction que traite l'économétrie, mais sur un nombre très limité de variable et en aucun cas sur 69 trajectoires.

Tableau 1

TRAJECTOIRES ET CAPITAUX ÉCONOMIQUES ET CULTURELS

Pourcentages pour :	Effectif % (1)	(2) Capital économique		(3) Capital culturel	
Trajectoire de formation initiale		populaire	très favorisé	Bas	Très élevé
non qualifié 3e pro (segpa, préapro)	0,5	75,2	0,4	89,1	0,2
non qualifié 3e tech	0,3	68		72,4	1,7
non qualifié 3e gén	2,3	70,1	1,7	78	2,5
ND CAP ou BEP 3e pro	2,1	80,7	0,1	91,9	0,2
ND CAP ou BEP 3e tech	1	77,7	0,2	79,3	0,5
ND CAP ou BEP 3e gén	4,9	72,6	0,6	81,1	2,9
CAP ou BEP 3e pro	1,6	79,3	0,1	89,2	0,4
CAP ou BEP 3e tech	0,9	63,2	1,5	79,9	1,3
CAP ou BEP 3e gén	4,7	68	1,1	77,6	1,8
2 CAP ou BEP 3e pro	0,6	84,2	0,3	82,7	1,3
2 CAP ou BEP 3e tech	0,5	62,2	0,1	76,6	3,4
2 CAP ou BEP 3e gén	2,2	65	2,3	72,7	3,5
ND Bac Pro CAP ou BEP 3e pro	0,3	78	1,2	78,2	2,2
ND Bac Pro CAP ou BEP 3e tech	0,4	62,2	1,3	72,9	2,8
ND Bac Pro + CAP ou BEP + 3e gén	2,5	68,2	2	74	2,2
ND Bac Pro parcours gén	1,3	69,6	1	72,2	4,7
Bac Pro CAP BEP	1,6	56,2	2,9	65,6	2,7
Bac Pro et Bac tech	0,4	52,1	8,4	62,9	4,3
Bac Pro parcours gén	0,6	53,5	6,9	61,1	6,8
2 Bac Pro CAP BEP	8	60,2	1,4	71,6	2,6
2 Bac Pro parcours gén	0,8	61,6	3,8	66,1	1,8
ND Bac Tech CAP ou BEP	0,5	72,5	1,5	70,3	3,3
ND Bac Tech	1,5	57,6	3,1	58,7	5,4
Bac Tech CAP ou BEP	0,4	62,8		78,4	2,4
Bac Tech	1,4	57,7	3,7	61	5,2
2 Bac Tech CAP ou BEP	0,3	59,7	1,9	60,9	5,4
2 Bac Tech	0,8	55,7	3	56,7	4,1
ND Bac Gen	1,2	55,5	5,4	50,7	14,1
Bac Gen	2,5	43,8	9,9	45,6	10
ND BTS ou DUT Bac Pro	2	67,1	0,9	65,6	2
ND BTS ou DUT Bac Tech	3,2	53,9	3,8	55,1	6,3

ND BTS ou DUT Bac Gen	8,1	50,2	8,5	50,4	11,8
BTS ou DUT Bac Pro	1,5	53,9	4,1	60,8	5,1
BTS ou DUT Bac Tech	4,1	47,5	4,7	54,1	5,3
BTS ou DUT Bac Gen	3	40,3	10,8	42,1	14,7
2 BTS ou DUT Bac Pro ou Tech	0,8	52,1	3,4	57,9	5,2
2 BTS ou DUT Bac Gen	0,5	31,9	11	33,2	8,3
Bac+2/3 Santé Bac Pro ou Tech	0,8	59	2,6	55,7	7,6
Bac+2/3 Santé Bac Gen	2,9	38,8	11,9	35,3	17,4
Bac+2/3 Santé et DUT ou BTS	0,3	35,3	10,9	44,9	11,9
ND Licence Pro	0,2	38,6	6,4	37,6	11,3
Licence Pro BTs ou DUT Bac Pro ou Tech	1,3	40,6	5	44,7	8,1
Licence Pro BTs ou DUT Bac Gen	1,2	35	11,3	35,7	14,3
LP Bac	0,3	36,5	16	47,2	13,2
ND Licence Générale BTS ou DUT	0,3	48,1	7,2	51	4,7
ND Licence Générale Bac	0,8	32,9	14,6	44,9	14,8
Licence Générale Bac Pro ou Tech	0,3	37	5,8	39,9	13,1
Licence Générale Bac Gen	1,9	37,4	15,3	36,3	19,6
Licence Générale BTS ou DUT	0,6	36,3	13,5	45,3	14
ND Bac+4 Parcours Pro	0,3	40,3	13,1	44	12,6
ND Bac+4 Parcours Gen	0,9	34,3	13,5	41,7	18
Bac + 4	1,2	35,7	11,6	41,9	17,3
ND Master 2	0,5	38,4	15,5	45,6	16,5
Master 2 DUT BTS	1,2	34,3	13,9	36,4	15,8
Master Licence Pro	0,5	34,5	11,3	36,5	18,4
Master 2 parcours Gen	5,2	26,1	18,1	28,2	26,2
2 Master 2 Parcours Pro	0,4	38,3	21,5	34,9	19,1
2 Masters 2 Parcours Gen	1,8	23,3	26	23,8	34,4
Master 2 et Diplôme École Ing ou Com	0,5	19,2	21,6	18,2	45,5
ND Ecole Ing ou Com	0,2	32,8	11,5	33,1	27,6
Ecole Com Parcours Pro	0,5	18,4	16,6	31,7	22,8
Ecole Com Parcours Gen	0,9	11	22,6	18,3	42,8
Ingénieur parcours Pro	0,9	26,5	12,2	40,1	20,3
Ingénieur Parcours Général	1,7	19,7	25,5	18,4	36,8
Ingénieur et École Com ou Master 2	0,4	24,3	32,2	23,4	36,8
ND Doctorat	0,2	24	24,9	26,3	30,7

Doctorat Parcours Pro	0,1	36,6	16,2	35,7	19,3
Doctorat Parcours Gen	2,2	18,1	29,8	25,8	38,6
Doctorat et Ecole Ing ou Com	0,3	16,8	26	22	33,9
% pour l'ensemble des trajectoires	100	51	7,6	55,8	10,7

(1) Effectif pondéré de chaque trajectoire dans la génération en % d'un total de 707 944 jeunes.

(2) Capital économique : populaire si père et mère ouvrier employé(e), très favorisé si père et mère cadre ; non reproduits : intermédiaire si père ou mère Profession intermédiaire, favorisé si père ou mère cadre.

(3) Capital culturel : bas si père et mère inférieur au bac, très favorisé si père et mère bac+5 et + ; non reproduits : intermédiaire si père ou mère bac, favorisé si père ou mère sup < bac+5

2.1. Des trajectoires plus ou moins professionnalisées et toujours sélectives

Les trajectoires bac-3 bac+3 qui conduisent à une sortie à ce niveau représentent 5,6 % de la génération pour les sortants diplômés et 6,9 % si l'on prend en compte les sortants non diplômés, soit un peu plus d'un jeune sur vingt. Les détails ci-dessous ne figurent pas tous dans les 69 trajectoires, mais sont issus des 309 trajectoires détaillées.

La quasi-totalité des sortants de niveau licence a un parcours général jusqu'au bac : une troisième générale et pas de CAP-BEP. À titre indicatif, les effectifs pondérés de sortants de L3 diplômé de CAP-BEP sont de seulement 158 individus soit 0,58 % des sortants de licence et 0,04 % de la génération. Ils sont en outre tous sortants de licence générale et diplômés. Au-delà de bac+3 les diplômés de CAP-BEP sont quasi absents, excepté quelques très rares Ingénieurs (46 en pondéré). Ces trajectoires sont indicatives puisque non significatives en non pondéré dans chaque catégorie (effectif inférieur à 30). Ils traduisent la dominance des parcours généraux en deçà du bac pour accéder au niveau licence qui plus est générale.

Qu'en est-il des bac+2, BTS et DUT ? Les sortants de niveau BTS-DUT représentent 23,2 % de la génération dont une majorité de non diplômés (13,2 %) auxquels s'ajoutent 3,9 % des diplômés de santé. Les diplômés poursuivent en effet très majoritairement leurs études (plus de 80 % pour les DUT et plus de 60 % pour les BTS).

Les détenteurs de CAP-BEP sont 1774 à sortir à ce niveau soit 1,16 % des sortants à bac+2, hors santé, où il n'y a aucun sortant de CAP-BEP à ce niveau en santé. Les deux tiers des diplômés de CAP-BEP figurent parmi les non-diplômés.

En résumé, la logique bac-3 bac+3 qui viserait à amener le plus grand nombre à ce niveau, grâce à des bifurcations assorties de réorientations précoces notamment, s'installe sur un terrain quasi vierge pour les diplômés des filières professionnelles inférieures au Bac. Le passage à bac+3 de plus nombreux diplômés CAP-BEP nécessiterait un changement de logique, néanmoins peu probable. En effet, les très rares CAP-BEP qui accèdent au bac+3 ne font pas partie des sélectionnés en licence professionnelle, mais des sortants de licence générale. Quant à ceux qui sortent à bac +2, les 2/3 n'obtiennent pas le diplôme.

C'est donc au niveau BAC, que la plupart des CAP-BEP qui poursuivent, s'arrête. La génération 2010 est la première du bac pro en 3 ans, les sortants l'ont donc effectué en 4 ans avec un CAP-BEP obtenu pour la grande majorité. Le Bac pro va donc absorber logiquement une part importante des diplômés de CAP-BEP qui poursuivent, ceci au détriment des bacs technologiques généraux. Pour ces derniers, les CAP-BEP représentent tout de même un quart des sortants (26,0 % des non-diplômés et 23,1 % des

diplômés), mais une faible proportion de l'ensemble des détenteurs de bac technologiques, qui pour la plupart poursuivent. On notera que la part de sortants de bac généraux n'est pas négligeable avec 1,2 % de la génération non diplômé et 2,5 % de diplômé soit 3,7 % : tout de même près d'un jeune sur 25.

Les bacheliers technologiques ou professionnels poursuivent à bac+2 avec une proportion de sortants issus de bacs généraux importante, particulièrement parmi les sortants non diplômés, 61 % (bacs généraux parmi les non-diplômés) contre 35 % (parmi les diplômés) pour les bac+2 hors santé. Ceci interroge évidemment sur le parcours et l'orientation de ces diplômés de bac généraux majoritairement en échec à bac+2. Les bacs pros ne sont pas quantité négligeable et représentent 15 % des non-diplômés et près de 20 % des diplômés. Toutefois, c'est pour la très grande majorité d'entre eux le plus haut niveau atteint dans le supérieur puisqu'ils représentent seulement 5,6 % des sortants diplômés de Licence professionnelle, tous avec un BTS ou un DUT au préalable, 3 % des sortants de licence générale non diplômés et 0,9 % des diplômés. Pour les licences technologiques, ces chiffres sont respectivement de 43 %, 25 % et 16,8 %. On remarque donc la prédominance des bacheliers de filière générale parmi les sortants de licence y compris professionnelles, dont un quart sont passés par un DUT ou BTS. En clair de bac à bac+3 c'est le bac général qui domine y compris pour la filière professionnelle.

Un constat qui se renforce évidemment pour les niveaux supérieurs où les bacheliers professionnels sont marginaux. Ils représentent 2,1 % des non-diplômés et 0,5 % des diplômés. Pour les bacs technologiques, ces chiffres sont respectivement de 16,5 % et 8,8 %. On mesure bien ici l'échec des diplômés de filière professionnels au sein de parcours au-delà de bac+3 qui ne leur sont manifestement pas destinés, puisqu'ils représentent moins de 10% des sortants diplômés (8,8 % + 0,5 %).

In fine, il s'avère que les BTS-DUT qui poursuivent au-delà de bac+3 sont majoritairement issus de bacs généraux. La filière bac-3 bac+3 demeure donc non professionnelle au sens d'une simple bifurcation en milieu de parcours vers un diplôme professionnel sélectif.

2.2. La sélectivité sociale des trajectoires professionnelles

Sans surprise, de la 3^e pro à la licence pro, plus le parcours est professionnalisé (pro.>techno.>gén) plus l'origine sociale est modeste avec un effet renforcé du capital culturel par rapport au capital économique, de même pour la non-diplomation. Quelques exemples pour le pourcentage de parents populaires (capital économique) et de niveau bas (capital culturel) respectivement : 3^e pro/3^e générale, 75,2 %/70,1 % (parents populaires) 89,2 %/78 % (parents niveau culturel bas); CAP-BEP 3^e pro/CAP-BEP troisième générale, 79,3 %/68 % et 89,2 %/77,6 % ; BTS-DUT bac pro/BTS-DUT bac général, 53,9 %/40,3 % et 60,8 %/42,1 % ; Master 2 DUT BTS/Master 2 parcours généraux, 34,3 %/26,1 % et 36,4 %/28,2 %.

Les constats sont évidemment inverses pour les jeunes d'origine sociale supérieure. Au niveau bac, on constate une surreprésentation des plus dotés en capital, surtout en capital culturel parmi les sortants du niveau bac général (diplômés ou non), qui traduit l'orientation privilégiée des enfants dont les parents sont les plus diplômés vers la filière générale. À tort manifestement, puisque l'on constate une sortie précoce après le bac, où les très favorisés en capital culturel sont de plus surreprésentés parmi les non-diplômés.

On notera en plus des stratégies de filière, la stratégie de double diplomation dans le supérieur pour les parents des classes très favorisés, dont les enfants ont suivi la filière générale (la double diplomation

est davantage un effet de filière aux niveaux 4 et 5). La proportion de parents très favorisés pour les capitaux économiques et culturels sont respectivement pour : master 2 parcours général/2 Master 2 parcours général, 18,1 %/26 % et 26,2 %/34,4 %. Enfin, le parcours pro jusqu'à bac+3 (CAP ou BEP ou Bac pro ou techno ou Dut BTS) traduit toujours logiquement une différenciation sociale des jeunes qui ont pu accéder à l'enseignement supérieur au-delà de bac+3, d'autant plus marquée que la filière est sélective. La proportion de parents très favorisés pour les capitaux économiques et culturels sont respectivement pour : Master 2 Dut BTS/ Master 2 parcours général 13,9 % et 18,1 % et 15,8 %/26,2 % ; école de commerce parcours pro/École de commerce parcours général 16,6 %/22,6 % et 22,8 %/42,8 %.

2.3. Trajectoires et insertions : les trajectoires les plus rentables pour les plus dotés en capital social ?

Tableau 2
INSERTIONS À TROIS ANS ET TRAJECTOIRES ÉDUCATIVES

Salaire horaire SALH (1) Nb. mois au chômage de 2010 à 2013 NMCHO (1)	Déclassement : (2) /compétences COMP (subj.) /niveau NIVS (subj.) /niveau NIV /diplôme DIP					
	NMCHO	SALH	COMP	NIVS	NIV	DIP
non qualifié 3e pro	13,3	-3,94	-10,4			
non qualifié 3e tech	5,3	-4,63	-18,4			
non qualifié 3e gén	8,9	-4,59	-10,7			
ND CAP ou BEP 3e pro	14,3	-3,22	-8,3		12,3	
ND CAP ou BEP 3e tech	11,2	-2,42	-7,5		18,1	
ND CAP ou BEP 3e gén	11,1	-3,66	-2,2		9,1	
CAP ou BEP 3e pro	9,8	-3,75	-7,9	-4,7	7,5	6,5
CAP ou BEP 3e tech	3,9	-3,45	-3,9	-9,0	1,9	1,4
CAP ou BEP 3e gén	5,1	-3,53	-8,7	-8,3	-1,4	-1,5
2 CAP ou BEP 3e pro	7,9	-1,76	-11,8	-10,6	3,7	3,0
2 CAP ou BEP 3e tech	2,4	-3,54	-8,6	-14,4	-8,4	-7,2
2 CAP ou BEP 3e gén	2,2	-3,33	-8,4	-13,2	-6,8	-6,3
ND Bac Pro CAP ou BEP 3e pro	5,8	-3,21	-7,5	0,6	-0,9	-1,1
ND Bac Pro CAP ou BEP 3e tech	4,1	-2,95	-10,9	-6,4	-0,3	-1,3
ND Bac Pro + CAP ou BEP + 3e gén	5,7	-3,25	-4,1	-5,3	-4,1	-3,9
ND Bac Pro parcours gén	7,2	-3,89	-1,9	-23,5	5,3	-19,0
Bac Pro CAP BEP	-1,2	-3,54	-10,7	11,2	-18,0	-15,6
Bac Pro et Bac tech	-2,4	-3,67	-6,3	-18,8	-21,6	-18,4

Bac Pro parcours gén	-0,8	-3,17	-3,7	-14,1	-20,3	-17,3
2 Bac Pro CAP BEP	1,6	-3,50	-1,9	2,1	-6,7	-6,2
2 Bac Pro parcours gén	0,7	-2,87	-5,7	-1,5	-10,6	-9,5
ND Bac Tech CAP ou BEP	4,7	-3,76	-3,5	-3,3	2,9	2,3
ND Bac Tech	4,3	-4,11	3,5		-0,1	-19,6
Bac Tech CAP ou BEP	0,4	-3,77	1,0	9,2	-3,6	-3,5
Bac Tech	0,6	-3,90	3,9	5,2	-2,6	-2,6
2 Bac Tech CAP ou BEP	-2,6	-3,36	-9,4	0,2	-19,1	-16,5
2 Bac Tech	-0,5	-3,76	-8,7	2,2	-12,2	-10,9
ND Bac Gen	1,9	-3,36	-4,5		-5,0	
Bac Gen	-1,9	-3,69	1,0	-0,2	-9,3	-8,4
ND BTS ou DUT Bac Pro	2,9	-2,97	4,2	-5,1	26,6	-8,0
ND BTS ou DUT Bac Tech	2,1	-3,43	5,9	-2,8	22,1	-7,8
ND BTS ou DUT Bac Gen	3,1	-3,18	3,9	-7,0	21,8	-11,2
BTS ou DUT Bac Pro	-0,7	-2,25	-1,5	1,0	5,2	4,4
BTS ou DUT Bac Tech	0,7	-2,73	6,7	-0,2	2,9	2,4
BTS ou DUT Bac Gen	-0,7	-2,40	2,3	-7,5	-3,3	-3,0
2 BTS ou DUT Bac Pro ou Tech	1,0	-2,72	1,5	5,8	-4,2	5,9
2 BTS ou DUT Bac Gen	-1,4	-2,83	2,6	-1,5	-12,7	-3,8
Bac+2/3 Santé Bac Pro ou Tech	-4,1	-1,15	-16,5	-22,3	-22,8	-19,4
Bac+2/3 Santé Bac Gen	-4,3	-0,64	-17,8	-27,9	-28,2	-24,4
Bac+2/3 Santé et DUT ou BTS	-3,1	-2,35	-11,6	-22,6	-20,3	-17,4
ND Licence Pro	0,5	-1,89	1,8	-7,8	-7,3	-6,7
Licence Pro BTs ou DUT Bac Pro ou Tech	-0,8	-1,65	3,6	16,5	-12,4	-10,8
Licence Pro BTs ou DUT BacGen	-1,2	-1,49	0,7	7,9	-14,7	-12,6
LP Bac	-1,3	-2,09	3,5	2,4	-12,7	-11,3
ND Licence Générale BTS ou DUT	2,2	-2,98	10,7	-2,2	4,0	3,4
ND Licence Générale Bac	0,0	-3,08	6,6	-3,5	-0,2	-8,5
Licence Générale Bac Pro ou Tech	-0,8	-2,35	7,2	18,7	-10,3	-8,1
Licence Générale Bac Gen	-1,5	-2,65	3,3	9,6	-9,5	-7,3
Licence Générale BTS ou DUT	-1,4	-1,72	4,9	10,0	-7,5	-6,4
ND Bac+4 Parcours Pro	1,0	-2,10	18,0	14,8	-5,5	-6,1
ND Bac+4 Parcours Gen	0,4	-1,75	18,8	9,8	-6,7	-7,6
Bac + 4	-1,1	-1,12	8,7	-5,4	-15,8	-13,6
ND Master 2	-0,1	-0,49	7,7	-9,9	7,1	-13,8

Master 2 DUT BTS	-1,1	0,42	4,9	0,0	2,4	1,9
Master Licence Pro	-1,0	-0,30	-1,6	-5,6	0,6	0,3
Master 2 parcours Gen	Référence	Réf.	Réf	Réf	Réf	Réf
2 Master 2 Parcours Pro	0,8	1,12	3,3	2,0	-3,5	6,5
2 Masters 2 Parcours Gen	-1,2	0,44	0,9	1,2	-11,9	-2,3
Master 2 et Diplôme École Ing ou Com	-1,6	3,09	-5,8	-12,3	-17,1	-12,8
ND Ecole Ing ou Com	0,3	0,59	-6,0	-18,1	6,6	-16,7
Ecole Com Parcours Pro	-1,0	1,77	4,5	2,9	-1,1	-1,2
Ecole Com Parcours Gen	-1,9	3,31	-1,5	-6,2	-10,0	-9,0
Ingénieur parcours Pro	-2,8	2,08	-4,2	-11,8	-17,6	-15,2
Ingénieur Parcours Général	-3,0	2,91	-5,7	-14,2	-17,9	-15,6
Ingénieur et École Com ou Master 2	-3,4	2,68	-2,1	-17,5	-20,3	-16,5
ND Doctorat	0,2	1,33	9,6	-2,2	-3,1	-7,6
Doctorat Parcours Pro	-0,5	1,78	-4,6	-20,1	-20,9	-17,8
Doctorat Parcours Gen	-1,4	3,68	-6,2	-21,9	-21,4	-18,6
Doctorat et Ecole Ing ou Com	-1,7	3,55	-8,5	-22,4	-22,8	-19,3
Constante ou proba de référence	5,4	12,86	23,2	23,9	22,7	19,1
R2	17,0	16,74	3,70	11,04	15,02	11,92
Effectif non pondéré de l'estimation (3)	33547	23719	23908	22679	23623	22853

(1) salaire horaire et nombres de mois au chômage : chaque coefficient représente l'écart moyen à la référence (régression simple). Par exemple : le salaire horaire des non qualifiés issus de 3^{es} générales est inférieur de 4,59 euros à celui des Master 2 parcours général. Même raisonnement pour le chômage en mois, soit un écart moyen de 8,9 mois pour le même exemple.

(2) chaque coefficient exprime l'écart en probabilité de déclassement par rapport à la référence en % (probit 1 déclassé 0 sinon). 4 mesures sont retenues : par rapport aux compétences : l'individu a déclaré que dans son emploi il est utilisé en dessous de son niveau de compétences ; par rapport au diplôme requis dans l'emploi déclaré par l'individu : il a déclaré par exemple que l'emploi pouvait être occupé par un niveau bac + 2 alors qu'il détient un bac + 3, il est donc déclassé ; les deux dernières mesures reposent sur une norme de correspondance entre niveau d'études et de qualification (bac+5 déclassé si < cadre, bac+2, 3 et 4, déclassé si inférieur à profession intermédiaire technicien AM, bac et CAP-BEP déclassé si inférieur à ouvrier ou employé qualifié). Par rapport au niveau atteint : la norme de correspondance est appliquée au plus haut niveau d'études diplômé ou non. Par rapport au diplôme : la norme de correspondance est appliquée au niveau du plus haut diplôme.

(3) Les effectifs diffèrent marginalement en fonction des manquantes et surtout de la nature de la variable expliquée : NMCHO toute la génération, SALH en emploi salarié (Variable Renseignée VR), COMP en emploi (VR), NIVS en emploi diplômé (VR), NIV en emploi, qualifié au sens du niveau, DIP en emploi diplômé (VR).

Être non diplômé de niveau 5 par rapport aux non qualifiés (niveau 6) diminue un peu la pénalité salariale, mais pas la durée de chômage ce qui traduit une plus grande exigence à l'insertion confirmée par un sentiment de déclassement par rapport aux compétences nettement moindres. Notons que parmi les non-diplômés de CAP-BEP la 3^e générale est favorable, sans doute en partie un effet du capital social plus élevé pour les jeunes issus de 3^{es} générales dans cette trajectoire.

Pour les diplômés de niveau 5 c'est surtout la 3^e pro (segpa insertion) qui est pénalisante. Le fait de détenir deux CAP va jouer très nettement favorablement sur l'insertion. L'effet spécialité est à examiner ici.

Être non diplômé de bac pro avec un CAP ou BEP conduit à une situation équivalente au double diplôme CAP-BEP. Quant à l'obtention du bac pro, très nettement, elle distingue très favorablement les diplômés des non-diplômés, en termes de durée de chômage et de déclassement, c'est-à-dire le fait de ne pas occuper un emploi non qualifié (ouvrier employé). Les observations sont assez similaires pour les sortants de bac techno qui n'ont pas une insertion plus favorable que les bacs pros.

Aller jusqu'au BTS ou DUT sans l'obtenir conduit à des situations, certes plus favorables, mais proche d'une sortie immédiatement après le Bac, c'est une évolution notable par rapport à des observations qui avait été effectuées sur la génération 1998 (Dauty, Lemistre et Vincens, 2005). Il n'y a en outre pas de plus valu par rapport à une double diplomation au niveau bac. Enfin on voit cette fois apparaître un net avantage pour les diplômés de filière générale en termes de déclassement par rapport au diplôme (lien diplôme qualification) dont le lien à une origine sociale plus favorable reste à établir.

Même constat pour les BTS-DUT diplômés en regard du bac général.

On observe une relative homogénéité pour les sortants de licences professionnelles, quel que soit leur parcours antérieur, avec néanmoins une seule différence notable : Les parcours bac pro ou bac techno estiment nettement plus fréquemment que leur emploi pourrait être occupé par un diplômé de niveau inférieur. Par rapport aux diplômés de BTS et DUT, la licence professionnelle apporte une plus-value, reste à établir sa persistance en prenant en compte les parcours et l'origine sociale. Cette dernière s'avère plus favorable pour ceux qui ont poursuivi en LP par rapport aux parcours des sortants au niveau BTS-DUT, quel que soit le type de bac. L'effet de sélectivité pourrait donc à nouveau supprimer la plus-value (Kergoat et Lemistre, 2014).

Continué en licence générale avec un BTS ou un Dut n'est pas vraiment favorable, le niveau de salaire moyen est très légèrement inférieur au BTS-DUT sortis immédiatement, la durée de chômage est supérieur et le sentiment de déclassement par rapport aux compétences est nettement supérieur. Ceci traduit sans doute en partie le constat d'une absence de plus-value de la poursuite d'études.

À l'évidence au-delà de bac plus trois un parcours professionnel antérieur est toujours pénalisant.

3. Conclusion

La vision d'ensemble des trajectoires d'études pour une génération permet de caractériser les logiques de bac moins 3 à bac plus trois jusqu'à une insertion en 2013, année de la circulaire qui appelle de ses vœux un continuum. Leur observation interroge son réalisme et aussi les logiques inhérentes pour les filières professionnelles. Dans ce domaine, l'objectif de la professionnalisation des filières est non seulement de mieux répondre aux besoins du marché du travail, mais aussi la promotion sociale, la remédiation et l'octroi d'une « seconde chance » pour les jeunes en difficulté scolaire. Ces jeunes doivent non seulement pouvoir intégrer les filières professionnelles, mais aussi avoir la possibilité d'effectuer des poursuites ou reprises d'études et ceci, quelle que soit leur origine sociale.

Par exemple, pour la remédiation dans le supérieur, les filières professionnelles semblent la solution pour lutter contre le « décrochage ». Ainsi, la licence professionnelle doit permettre aux jeunes en deuxième année de licence (L2) qui n'ont pas obtenu les résultats nécessaires à la poursuite d'études en filière générale de poursuivre dans une filière professionnelle³. Le document d'orientation du plan

³ Arrêté du 17 novembre 1999.

pluriannuel de réussite en licence (PRL-2007) précise que le PRL doit « ouvrir les filières professionnelles (STS, IUT, Licence Pro) pour favoriser la réussite de tous les étudiants ».

La « seconde chance » c'est aussi de pouvoir poursuivre ses études. Ainsi dès 1966, avec la création des IUT, est formulé le souhait d'une intégration verticale des filières, tant en amont qu'en aval : celles-ci visent non seulement à ce que les détenteurs d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'un brevet d'études professionnelles (BEP) intègrent une filière technologique, mais aussi à ce que les titulaires d'un baccalauréat technologique puissent accéder à l'enseignement supérieur. Vingt ans plus tard, l'intégration verticale existe, mais reste partielle pour les filières STS et faible pour les IUT⁴.

Surtout, les parcours révèlent le rôle sélectif des diplômes et des parcours via ou vers les filières professionnelles en positif ou en négatif. Une sélectivité qui est d'abord sociale, les parcours étant très distincts en fonction du capital économique et surtout culturel à tous les niveaux, sélectivité sociale d'autant plus marquée aux extrêmes. Par exemple les 3^{es} pros, sont d'origine populaire et les ingénieurs issus de filières générales disposent des capitaux sociaux les plus élevés. Plus généralement plus on gravit les échelons du supérieur plus le parcours professionnalisé de bac moins 3 à bac est pénalisant pour l'accès à ces niveaux, voire au marché du travail. Au niveau bac et moins, l'inscription précoce dans un parcours professionnel, particulièrement la 3^e pro, est pénalisant quelque soit le niveau ou diplôme ultérieur. À l'inverse, pour le supérieur les Dut BTS peuvent être une bonne chose pour la poursuite vers les licences pros, moins au-delà. Toutefois pour les poursuites d'études parmi les Dut-BTS sont surreprésentés les jeunes issus de filières générales à bac et moins, notamment pour l'accès aux licences professionnelles. Ceci recouvre une sélectivité sociale forte et aussi une certaine forme de méritocratie qui repose sur les performances dans des filières sélectives tout au long du parcours. Une logique qui n'est absolument celle de la seconde chance et de la promotion sociale. Cette dernière si elle est effective pour certains, ne participe pas de la logique d'ensemble.

Ainsi, au niveau bac et moins et au-delà plus l'accès à un diplôme professionnel est sélectif plus le diplôme est propédeutique. Il devient plus une étape intermédiaire qu'un possible pour des jeunes en difficulté scolaire, potentiellement alors : soit sortants immédiats au niveau bac et moins (3^e pro, CAP, Bac Pro), soit « relégués » vers les filières générales dans le supérieur !

Une logique d'ensemble susceptible de renforcer « l'élitisme républicain » (Baudelot et Establet, 2009) porté un peu plus encore par la « noblesse des filières » qui prendraient leur source à bac moins trois. On peut dans ce domaine invoquer, le plus de 80 % de poursuite d'études des détenteurs d'un DUT (avant même la création des licences professionnelles), diplômes professionnels supposés de sortie. Dans la continuité on peut citer des premiers résultats qui pointent la sélectivité des licences professionnelles, qui ne sont en aucun cas une filière de remédiation et compte déjà plus de 20 % de poursuites d'études, également le fait avéré que malgré sa revendication institutionnelle, il n'y pas de filière apprenti : « *les apprentis du haut ne sont pas des apprentis du bas* » (Kergoat et Lemistre, op.cit.).

En l'état le continuum bac moins 3 et bac plus trois est donc assuré au prix d'une forte sélectivité, en partie sociale, que la professionnalisation des filières semble renforcer. Au moins les diplômes professionnels et la poursuite d'études des jeunes issus de ces filières demeurent-ils un atout sur le marché du travail ? Cela semble effectivement le cas pour chaque diplôme professionnel final. Ce

⁴ Un numéris clausus a même été envisagé pour limiter le nombre de bachelier généraux dans ces filières : projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche de mars 2013.

dernier apporte une plus-value à tous les niveaux : qu'il s'agisse des diplômés professionnels de niveau 5 (CAP-BEP) par rapport aux non qualifiés, ou même des non-diplômés de ce niveau par rapport aux non qualifiés. Cette plus-value n'a rien à envier à la plus-value entre chaque niveau du supérieur. D'autant plus qu'on observe quelques évolutions notables, par exemple : les BTS-DUT non diplômés ne sont pas très éloignés des sortants directement après le bac à l'insertion ; le taux de déclassement des individus en emploi est proche en regard de la correspondance formation emploi retenue pour les CAP-BEP (norme : ouvrier ou employé qualifié) et les Master 2 diplômés (norme : cadre). En regard du marché du travail ces filières ne sont pas de ce point de vue moins noble, évidemment la probabilité de chômage n'en reste pas moins très liée au niveau de formation. En revanche, rappelons-le, elles se différencient nettement dans l'accès qu'elles donnent aux niveaux supérieurs. La logique de bac moins 3 à bac plus trois est aussi clairement justifiée par la supposée nécessaire expansion scolaire. Les doutes que l'on peut émettre sur ce point, sur le plan théorique et en regard des études qui portent notamment sur le lien entre croissance et expansion scolaire (Lemistre, 2009), sont en partie renforcés ici. Tout d'abord, car la logique de sélection, accentuée par les filières professionnelles, est susceptible de ne participer qu'à la prise en charge publique des coûts de recrutement et ensuite, car, et c'est un constat inédit pour certaines configurations, la poursuite d'études ne paie pas toujours y compris dans le supérieur, les bacs plus cinq sont de plus en plus déclassés (Lemistre, 2014) et les bacs plus deux qui poursuivent en filière générale n'en retirent pas de plus-value, de même que le bac plus deux non diplômés.

Est-ce que la volonté politique peut contrecarrer ces logiques de fonds propres au système éducatif français ? Sans doute pas à très court terme, mais peut-être à moyen terme, à condition de mettre les moyens pour contrecarrer la reproduction sociale, offrir des secondes chances en créant ou facilitant les passerelles entre formation, en formation initiale et au-delà, soit en « créant des marches » (Korolitski et Lichtenberger, op.cit.), à condition qu'elles ne soient pas une extension de l'élitisme républicain. Une autre voie est peut-être de questionner la légitimité de la professionnalisation « à la française », d'autres pays ayant plutôt fait le choix de limiter les filières, pour certains vers une dérive académique, la professionnalisation s'inscrivant dans les cursus via des modules ad hoc ou étant laissé au marché du travail (Calmand et alii., 2014).

Bibliographie

Baudelot C., Establet R. (2009), *L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*, Éditions du Seuil, coll. « La république des idées », 117 p.

Bourdieu P. (1979), *La distinction*, Paris, Minit, 663 p.

Bruyère M. et Lemistre P. (2010), « La formation professionnelle des jeunes : quelle valorisation de la spécialité ? », *Revue d'Economie Politique*, 120 (3) p.539-561.

Calmand J., Giret J-F. et Guégnard C. (2014), « Les formations professionnelles de l'enseignement supérieur en France au prisme de l'insertion et de la mobilité sociales des diplômés », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 43/1, p. 97-122.

Dauty F., Lemistre P. et Vincens J. (2006), *Sens portée et devenir des nomenclatures de formations*, document CPC.

Giret J-F., Lopez A. et Rose J. (2005), *Des formations pour quels emplois*, La Découverte, Collection recherche, 390 p.

Kergoat P. et Lemistre P. (2014), « Professionnalisation de l'enseignement supérieur et sélection des publics : les faux-semblants de la démocratisation », *Économie et Société*, série socio-économie du marché du travail, n°36, pp.1405-1438.

Lemistre P. (2015), « Traduire les expériences et les contenus de formation en compétences : un atout pour les jeunes à l'université ? », in « *De l'expérience à la compétence: Approche pluridisciplinaire* », Biarnes J. et Rose J. ed ; Presses universitaires de Lille, à paraître.

Lemistre P. (2014), « Déclassement et chômage : une dégradation pour les plus diplômés ? », *working paper, Net.Doc* , n° 123 , Céreq ed., 24 p.

Lemistre P. (2009), « Faut-il poursuivre l'expansion scolaire ? », *Economie et Société*, n°31, pp.1469-1501.

Lichtenberger Y., Korolitski J.P. (2012), « Quelle valeur accorder à la licence, pour quels étudiants ? », in *Administration et éducation, revue de l'AFAE*, dossier "De bac-3 à bac +3", n°1, p.105-110

Merle P. (2012), *La ségrégation scolaire*, La Découverte, collection Repères, n°596, 127 p.

Rose J. (2014), *Mission insertion. Un défi pour les universités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Des Sociétés », 240 p.